

France Télévisions, M6, TF1 : un Salto vers l'union des forces !

At last ! La création d'un « *hulu à la française* » était régulièrement évoquée depuis le début 2014. Il aura donc fallu plus de quatre ans pour que France Télévisions, M6 et TF1 en confirment ce vendredi 15 juin la création. Le service devrait s'appeler Salto, mais sa date de lancement n'a pas été indiquée à ce stade. Si le fait qu'il adopte un modèle payant (sans engagement dans le temps) apparaît acquis, son coût d'accès reste lui aussi inconnu : « *inférieur à 5 euros* », avancent *Les Echos* ; répondant à « *deux niveaux de tarifs. Le premier à 1,99 euro et le second à 6,99 euros par mois* », suggère *Le Figaro*, comme en écho au communiqué de presse des trois fondateurs selon lequel « *plusieurs formules d'abonnement pour tenir compte des besoins de chacun* ». Quant à son positionnement éditorial, le même communiqué évoque « *une offre d'une variété sans égal : information (JT, magazines, événements spéciaux), sports, divertissements, fictions françaises, série US, documentaires et cinéma* », quand la présidente de France Télévisions Delphine Ernotte préfère, elle, souligner que le service aura vocation à « *exposer le meilleur de la création française et européenne* ».



Il n'empêche. L'annonce confirme le mouvement de regroupement des forces qui est à l'œuvre en Europe afin de mieux résister à la concurrence des géants américains. Des négociations sont en cours au Royaume-Uni entre la BBC, ITV et Channel 4. Et, plus ambitieux encore, le président de l'ARD Ulrich Wilhelm plaide, dans *Le Monde*, pour une plate-forme numérique européenne associant « *des médias audiovisuels publics et privés, des journaux, des maisons d'édition, mais aussi des institutions, comme des universités, des musées, des institutions scientifiques, etc.* »

« *L'univers numérique, tel qu'il est structuré aujourd'hui (...) est en réalité aux mains de compagnies privées américaines, les fameux GAFAs [Google, Apple, Facebook, Amazon]. L'enjeu, pour nous, Européens, est de reconquérir notre souveraineté numérique, en matière de contenus et de sécurité des données* », expose le dirigeant allemand à l'appui de sa démarche, dans des termes qui ne diffèrent guère de ceux que pourraient employer ses homologues britanniques ou français.

Ce faisant, les Européens ne font qu'emboîter tardivement le pas aux Américains et aux Japonais : quand les projets de « *Hulu à l'européenne* » restent à concrétiser de ce côté-ci de l'Atlantique, leur modèle qui réunit NBC Universal (Comcast), Fox (News Corp), Turner

(Time Warner), et Disney a fêté en mars son... 11^e anniversaire. Et cela fera neuf ans en décembre que YouTube, Universal Music et Sony Music ont uni leurs forces pour donner naissance à la plateforme musicale Vevo.

A la décharge des Européens, la Commission (particulièrement Neelie Kroes dans ses fonctions successives de Commissaire à la concurrence, puis de Commissaire à la société numérique) se sera assez consciencieusement employée à dérouler le tapis rouge aux géants du numérique, en même temps que les autorités nationales de la concurrence bloquaient les projets de rapprochements entre acteurs continentaux (au Royaume-Unis 2009 entre, déjà, BBC, ITV et Channel4 ; en Allemagne, au printemps 2011, entre ProSiebenSat1 et RTL Group...).

Face à la montée en puissance de l'OTT, et au vent qu'elle fait souffler dans les voiles des acteurs mondiaux de la vidéo (Amazon et Netflix aujourd'hui, Disney, CBS, Fox, Turner... demain), la posture des régulateurs a sensiblement évolué : intervenant début mai lors d'une conférence sur les médias, l'un des membres de l'OFCOM considérait que le veto opposé en 2009 à *Kangaroo* avait été une « *tragédie* » et affirmait que le régulateur était aujourd'hui ouvert à son déploiement ; en France, la présidente de l'Autorité de la Concurrence Isabelle de Silva a présenté ces derniers jours ses propositions de simplification et allègement des procédures de contrôle des concentrations.

Cette bienveillance nouvelle sera la bienvenue. Si l'examen du projet Salto par l'Autorité de la concurrence n'est pas évoqué par le communiqué des partenaires, il paraît peu probable que celui-ci puisse y déroger.

Restera enfin pour lui donner toutes ses chances, à assurer à France Télévisions, M6 et TF1 un meilleur contrôle sur les droits des programmes qu'ils financent, notamment la maîtrise de la fenêtre de SVoD, afin de leur permettre de faire croître le catalogue proposé au public. La volonté exprimée par Françoise Nyssen de « *faire évoluer les relations entre l'audiovisuel public et ses producteurs comme le fait la BBC (afin que) les entreprises (aient) à leur actif un riche catalogue d'œuvres qu'elles pourront valoriser (...) dans l'univers numérique* » va dans ce sens, d'autant que les chaînes privées devraient également profiter de ce mouvement.

Tout est maintenant question de délai, avant que la réforme puisse être menée à son terme. Et ce facteur temps ne sera pas sans conséquence sur les chances de succès de Salto.